

LIMOGES MÉTROPOLE
ARRÊTÉ
du 5 juillet 2024
Portant délégation de signature à M. Jean-Luc MAZEAU, Directeur général adjoint des services de l'Équipement et de l'Urbanisme à Limoges Métropole
N° 25382
Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment l'article L. 551-9 et l'article L. 551-10 ;
Vu la délibération n° 3 du 27 juin 2024 portant délégation d'attributions de conseil communautaire au Président ;
Vu l'organigramme de Limoges Métropole ;
Considérant que le Président peut déléguer sous sa surveillance et sa responsabilité, par arrêté, délégation de signature aux directeurs généraux adjoints des services et aux responsables de service et que cette délégation peut être étendue aux attributions confiées par l'organe délibérant au Président ;
Considérant que M. Jean-Luc MAZEAU, adjoint des services du Directeur général adjoint des services et Equipement du Pôle Équipement et aménagement à Limoges Métropole ;
ARRÊTÉ
ARTICLE 1er : En l'absence du Directeur général des services, délégation est donnée sous la surveillance et la responsabilité du Président, conformément aux dispositions de l'article L. 551-9 du Code général des collectivités territoriales, à M. Jean-Luc MAZEAU pour la signature de tout document, à l'exception de ceux relatifs à l'allocation aux dépenses sociales et aux marchés d'intérêt national.
ARTICLE 2 : Le présent arrêté prend effet à compter du lundi 22 juillet 2024 au vendredi 26 juillet 2024 inclus.
ARTICLE 3 : Le Directeur général des services est chargé de l'exécution du présent arrêté lequel sera publié sur le site internet de Limoges Métropole.

Fait à Limoges, au siège de Limoges Métropole

Signé électroniquement le 05/07/2024

 M. Jean-Luc MAZEAU

Publié le vendredi 05 juillet 2024

Cet arrêté fera également l'objet d'une notification asynchrone de l'information.

Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Limoges dans un délai de deux mois à compter de la date de publication de l'arrêté sur le site internet de Limoges Métropole.

ARRÊTÉ

Arrêté portant délégation de signature à M. Jean-Luc MAZEAU

1 DOCUMENT - Publié le 5 Juillet 2024



25382.pdf
(.pdf, 154,6 Ko)



TÉLÉCHARGER